



Huissiers de justice

Par Manima

Bonjour,
le 06/06/2018, j'ai reçu le courrier d'un huissier recherches infructueuses pour un prêt datant de 2000. Sur le pv il est écrit qu'ils ont interrogé tous les organismes, hors j'ai bien mon adresse à la mairie et aux impôts. Ils sont situés à BERRE L'ETANG, j'habite à GRASSE, disent qu'ils se sont déplacés et interrogés les voisins. Aucun voisin n'est venu me le dire. De plus, j'ai ouvert un compte en 2016 avec mon adresse. Ce qui veut dire qu'ils ont interrogé FICOBA bien avant l'ouverture de ce compte, puisqu'ils notent une adresse que je n'ai plus depuis 2004.

Ils ont crée une nouvelle structure, les huissiers réunis et me téléphone depuis 2021 mais Ils ont présenté le titre exécutoire sur mon compte bancaire quelques temps avant.

Je voulais savoir ce qu'entraînait le fait qu'ils aient aient fait un PV de recherches infructueuses.

J'ai déjà une saisie sur salaire, je leur ai dit et la personne m'a dit que c'était au créancier à prendre la décision de faire une saisie ou pas.

Hier, l huissier m'a dit qu'il allait entamer la procédure. Il m'a parlé de venir à la maison, sachant que je vis chez quelqu'un et à part mes vêtements, je n'ai rien à moi, même pas une voiture.

Doit-il m'avertir par un avis de passage si le titre exécutoire n'est pas prescrit.

Dans l'attente de votre retour.Cordialement

Bref, je suis un peu perdue dans tout cela.

Par ESP

Bonjour,
Je vous conseille de saisir le juge de l'exécution.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35820>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35820
[/url]